

## TARIFICATIONS 2026

<u>REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT</u>		
✓ Fixe (annuellement)		38 € HT
✓ Par m3 consommé		1.50 € HT
✓ Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif		0.082 € HT
<u>REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT</u> <u>(Abonnés de Mirandol Bourgnounac et Milhavet)</u>		
✓ Fixe (annuellement)		38 € HT
✓ Par m3 consommé		1.50 € HT
✓ Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif		0.082 € HT
<u>DROITS DE BRANCHEMENT</u>		
• Participation pour l'assainissement collectif – PAC - Construction neuve.		
1) Immeubles à usage d'habitation.		
a. Maison individuelle, groupe d'habitations, copropriété horizontale ou maisons de lotissement		1 300 € TTC
b. Semi-collectif ou collectif (à partir de 2 logements dans la même construction et d'une partie commune)		800 € TTC/logement
2) Immeubles « assimilés comme domestiques ».		
a. 0 à 100 m <sup>2</sup> de surface plancher		1 300 € TTC
b. 101 à 300 m <sup>2</sup> de surface plancher		3 000 € TTC
c. 301 à 500 m <sup>2</sup> de surface plancher		4 000 € TTC
d. 501 à 1000 m <sup>2</sup> de surface plancher		5 000 € TTC
e. Au-delà		+ 1 000 €/300 m <sup>2</sup>
		sup
• Participation pour l'assainissement collectif – PAC - Construction existante.		
1) Immeubles à usage d'habitation.		
a. Maison individuelle, groupe d'habitations, copropriété horizontale ou maisons de lotissement		700 € TTC/logement
b. Semi-collectif ou collectif (à partir de 2 logements dans la même construction et d'une partie commune)		500 € TTC/logement
2) Immeubles « assimilés comme domestiques ».		
a. 0 à 100 m <sup>2</sup> de surface plancher,		500 € TTC
b. 101 à 300 m <sup>2</sup> de surface plancher,		1 300 € TTC
c. 301 à 500 m <sup>2</sup> de surface plancher,		1 700 € TTC
d. 501 à 1000 m <sup>2</sup> de surface plancher		2 100 € TTC
e. Au-delà		+ 420 € TTC/300m <sup>2</sup>
		sup
• Participation pour l'assainissement collectif – PAC –extension d'un bâtiment existant ≤ 2 fois surface initiale.		500 € TTC
• 2 <sup>ème</sup> branchement de maison existante (PAC et travaux compris).		800 € TTC
• Travaux lors de la création de réseau.		600 € HT
• Participation aux travaux de branchements.		sur devis cf bordereau de prix
• Participation pour l'assainissement collectif – Lotissement communal STE CROIX		4 500 € TTC
<u>FRAIS DE BRANCHEMENT DE LOTISSEMENT</u>		
✓ de 1 à 9 lots		4 000 € HT
✓ de 10 à 15 lots		5 000 € HT
✓ de 16 à 20 lots		6 000 € HT
✓ > 20 lots		9 000 € HT
Test de conformité des branchements avec réalisation d'un diagnostic		100 € HT
Dépotage de fosse septique ou toutes eaux à la station de Valarens		
✓ volume < 15 m <sup>3</sup> /jour		18 € HT/m <sup>3</sup>
✓ volume > 15 m <sup>3</sup> /jour		15 € HT/m <sup>3</sup>
Dépotage de fosses étanches d'épuration de Valarens		10 € HT/m <sup>3</sup>
Dépotage des graisses saponifiées		50 € HT/m <sup>3</sup>